

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 1 (1842-1846)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Séance générale du 26 octobre 1842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES SCIENCES NATURELLES.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 OCTOBRE 1842.

Présidence de M. Wartmann.

M. le Président annonce que le N^o. III du Bulletin a paru.

M. le Dr. Ch. Mayor lit la notice suivante *sur un système d'appareils pour la réfrigération de la tête, et, en général, pour l'application du froid ou de la chaleur sur le corps humain.*

« Les applications froides sur les téguments du crâne sont indiquées dans un grand nombre d'affections aiguës et chroniques ; mais les divers moyens employés jusqu'ici pour leur administration, offrent tous des inconvénients.

» En effet, les assuisions d'eau froide ne peuvent guère avoir lieu que lorsque le malade est dans un bain, circonstance qui restreint considérablement leur emploi, ainsi que leur durée.

» Les irrigations continues, si utiles dans les lésions des extrémités, ne pourraient que très-difficilement être appliquées à la réfrigération de la tête.

» Les linge mouillés ne mettent en contact avec les téguments du crâne qu'une petite quantité d'eau, qui se chauffe

au bout d'un temps très-court ; de là la nécessité de les renouveler à chaque instant.

» La vessie remplie d'eau froide n'a pas cet inconvénient, mais elle a celui d'être difficile à assujettir et de se déplacer au moindre mouvement de la tête. Remplie de glace, elle offre les mêmes inconvénients, dès qu'une partie notable de la glace s'est liquéfiée.

» Ayant été consulté, il y a peu de temps, par une personne atteinte d'une affection chronique, et à qui l'action continue du froid sur la tête était nécessaire, sans cependant que son état exigeât qu'elle suspendît toute occupation, je cherchai et je trouvai dans l'appareil dont je vais donner la description, un moyen propre à remplacer avantageusement ceux que j'ai énumérés et dont j'ai signalé les inconvénients.

» Cet appareil qu'on peut désigner sous le nom de *casque réfrigérant*, consiste en un vase de fer-blanc très-mince, ayant la forme d'un chapeau dont l'aile serait remplacée par un rebord de 2 à 3 millimètres de saillie. La partie inférieure de ce vase est fermée par une coiffe imperméable solidement fixée par ses bords à ceux de celui-ci, et qui entoure exactement la moitié supérieure de la tête, lorsque celle-ci est suffisamment enfoncée dans cet appareil. Cette coiffure métallique offre, à sa partie supérieure, une ouverture verticale d'environ 45 millimètres entourée d'un rebord de 12 à 15 millimètres de hauteur. Cet orifice, auquel s'adapte un bouchon de liège, sert à introduire l'eau ou la glace que le vase est destiné à contenir. La hauteur totale de celui-ci est de 15 à 20 centimètres.

» Un appareil ainsi construit, s'il a un diamètre suffisant, pourra recouvrir des têtes de toute dimension ; mais si un malade doit en faire usage pendant un certain temps, il lui

sera plus commode d'en faire construire un qui soit à sa mesure. A cet effet, on prend, avec un ruban, la circonference de sa tête en se dirigeant horizontalement et en passant à la partie inférieure du front. Cette dimension, à laquelle on ajoute un centimètre, sera celle de la grande ouverture du vase. La coiffe, dont il n'est pas nécessaire que j'indique la forme et les dimensions, doit être faite d'étoffe mince et à tissu serré ; ses coutures demandent un soin particulier. Après l'avoir entièrement imprégnée d'un enduit liquide et propre à la rendre imperméable à l'eau (par exemple, d'une dissolution de caoutchouc dans un mélange d'huile de lin et de téribenthine), on en applique les bords autour de ceux de la grande ouverture du vase, et on les y fait fortement adhérer au moyen d'un cordon faisant plusieurs tours. On devra, à l'aide d'un pinceau, donner à l'étoffe une seconde et, au besoin, une troisième couche d'enduit, si la première opération n'a pas suffi pour la rendre complètement imperméable.

» Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on pourra, si on le désire, varier la forme de ce réservoir et en dissimuler la présence, soit en le couvrant d'un chapeau ou d'un bonnet, soit en lui donnant l'apparence complète d'une coiffure quelconque.

» Le cuivre en feuilles, le cuir bouilli, ainsi que toute autre substance à la fois solide, flexible et imperméable, peuvent être substitués au fer-blanc.

» Cet appareil, dont j'ai obtenu de bons résultats, se recommande par sa simplicité et le peu de frais qu'exige sa confection. Comme il peut contenir près de deux litres d'eau, il ne sera pas nécessaire d'en renouveler fréquemment le liquide⁽¹⁾.

(1) Le poids du liquide ne se fait sentir que lorsque le malade est assis ou debout. Dans ce cas, s'il était incommodé, on pourrait ne pas remplir com-

Il ne répand aucune humidité sur le lit ou sur les vêtements du malade; et, suivant les cas, il permet à celui-ci de vaquer à ses occupations.

» Des appareils construits sur le même principe pourront s'adapter à d'autres parties du corps; par exemple, à la main, à la jambe, au pied, au moignon d'un membre amputé, etc., et serviront, soit à l'emploi du froid, soit à celui de la chaleur. Un morceau de flanelle ou de linge imprégné d'une décoction mucilagineuse et recouvert d'un de mes appareils rempli d'eau chaude, conserverait fort longtemps sa température, et, dans certains cas, remplacerait avec avantage et économie les cataplasmes émolliens. »

Mr. le Dr. *de la Harpe* place sous les yeux de la Société deux fragments d'un poumon parsemés de nombreuses granulations non tuberculeuses. Ces fragments ont été pris l'un au sommet, l'autre à la base d'un même poumon, sur le cadavre d'une femme dans la force de l'âge, qui avait succombé au seul développement uniforme de ces granulations dans l'étenue des deux poumons. La cause de ces granulations fut une inflammation sub-aigüe des deux poumons, qui envahit, selon toutes les probabilités, ces deux organes à la fois. Leur développement donne lieu, en pareil cas, à des symptômes tout particuliers et que l'on ne doit pas confondre avec la phthisie, les bronchites et les pneumonies chroniques ordinaires, et les maladies du cœur. Cette maladie, observée déjà quatre ou cinq fois par M. de la Harpe à l'Hospice cantonal, mérite, et par ses symptômes, et par sa marche, et par son

plétement le vase. Lorsque la tête repose sur un oreiller, celui-ci supporte seul l'appareil.

anatomie pathologique, une place spéciale dans les cadres monographiques. Elle ne paraît pas avoir été décrite jusqu'ici par aucun pathologiste: sa rareté peut expliquer en partie comment il se fait qu'elle ait échappé jusqu'ici aux investigations anatomiques. S'il est vrai, comme le pense le médecin de l'Hospice, que cette maladie soit spéciale à notre climat, ce fait expliquerait encore mieux cette dernière circonstance. Nous ne suivrons point ce praticien dans les positions des caractères différentiels de cette remarquable maladie, d'autant plus qu'il se propose d'en faire le sujet d'un mémoire particulier.

Nous dirons seulement que pour différer extrêmement par sa marche et par ses symptômes des phthisies du pays, telles qu'il les a caractérisées dans le N°. III, p. 65 de ce Bulletin, elles n'en constituent pas moins au fond une seule et même affection. Dans la phthisie les granulations se développent successivement, d'abord dans l'un des poumons, puis après dans l'autre; tandis que dans la nouvelle espèce de pneumonie ce développement se fait simultanément dans toute l'étendue des deux poumons. Il est des cas intermédiaires où l'un des poumons tout entier est pris dès l'abord, après quoi la maladie s'étend plus lentement à l'autre poumon. La forme de beaucoup la plus ordinaire est cependant toujours celle de la phthisie, dont la marche est toujours très-lente. Toutes les différences observées dans les symptômes pour ces divers cas, s'expliquent par la seule étendue du mal. Dans le cas où les deux poumons sont simultanément envahis, les granulations ne peuvent pas parcourir toutes leurs périodes avant que l'asphyxie lente à laquelle le malade est en proie ait achevé sa vie. Dans ceux, au contraire, où les granulations se succèdent lentement, les premières développées sont

déjà parvenues depuis long-temps à suppuration et ont laissé après elles de nombreuses excavations, avant que les parties plus éloignées du poumon soient affectées. Outre cela, les symptômes de la résorption purulente existent toujours dans ce dernier cas, tandis qu'ils ne se rencontrent pas dans le premier.

Quant aux causes qui déterminent dans un cas le développement général des granulations dans les deux poumons, et dans un autre leur naissance sur un point limité de l'un de ces viscères, M. de la Harpe les trouve uniquement dans l'extension de l'inflammation primitive : le développement de cette pensée le conduit à des explications qui ne peuvent trouver leur place ici. Ce médecin propose de désigner cette maladie par le nom de *pneumonie granuleuse*.

M. R. Blanchet annonce avoir porté remède à la maladie de la vigne qu'on appelle *la jaunisse*, en répandant sur le terrain soit du sel de cuisine, soit aussi du verre pilé, destinés à fournir aux végétaux ce qu'il nomme l'*élément terreux*.

M. Wartmann dépose le tableau des variations de la déclinaison magnétique, observées à l'équinoxe d'automne, de cinq en cinq minutes, pendant vingt-quatre heures, à partir du 21 Septembre, à dix heures du soir.

Le même membre dépose aussi le tableau suivant des observations météorologiques horaires faites à la même époque dans le cabinet de physique.

Observations météorologiques horaires faites à l'équinoxe d'automne 1842, dans le cabinet de physique de l'Académie de Lausanne.

Sept. 21. heures.	barom. à 0°.	therm. extér.	hyg.	vents.	état du ciel.	Remarques.
	mm.					
6	706 55	10° 42	92°	N-S.	pluie	calme.
7	707 05	10 14	97	id.	idem	vent variable.
8	707 22	10 34	95	S-N.	idem	calme; moins couv.
9	707 69	9 90	95	id.	idem	brise.
10	708 00	10 48	89	id.	couvert	brise; éclaircies.
11	708 27	9 94	92	id.	averse	brise assez forte.
12	708 69	9 88	91	id.	idem	idem.
1	709 09	9 86	92	id.	pluie	idem.
2	709 04	10 36	89	id.	idem	idem.
3	709 49	10 22	89	id.	idem	idem; éclaircies.
4	708 86	10 28	79	NE-SO	couvert	idem.
5	708 90	11 17	86	E-O	idem	brise.
6	709 09	10 10	92	N-S.	pluie	idem.
7	708 89	9 42	93	id.	éclaircies	calme.
8	708 79	10 24	91	id.	idem	idem.
9	708 59	10 20	92	O-E.	idem	idem.
10	708 32	9 10	90	S-N.	idem	idem.
11	707 75	9 50	89	id.	idem	idem.
12	707 25	9 24	95	N-S.	idem	idem.
Sept. 22.						
1	706 44	9 22	92	N-S.	éclaircies	calme.
2	705 65	8 76	92	id.	idem	idem.
3	705 23	7 64	92	id.	idem	idem.
4	704 83	7 86	92	id.	idem	idem.
5	704 76	7 84	89	id.	idem	idem.
6	704 66	8 10	89	id.	idem	idem.
7	704 53	8 72	89	NE-SO	couvert	idem.
8	703 90	9 47	88	id.	soleil	idem.
9	703 55	11 52	82	id.	idem	idem; nuages.
10	702 86	11 28	82	id.	idem	idem.
11	702 90	12 64	78	id.	idem	idem.
12	702 90	12 84	78	id.	couvert	idem.
1	702 88	13 00	80	N-S.	idem.	idem.
2	702 76	12 60	83	id.	pluie	idem.
3	703 00	11 22	88	S-N.	idem	idem.
4	702 86	11 22	90	id.	idem	idem.
5	703 20	9 90	92	id.	idem	idem.
6	703 45	9 95	91	id.	idem	idem.
7	704 14	9 32	92	id.	idem	idem.
8	704 54	8 90	95	id.	idem	idem.
9	704 76	8 74	96	id.	idem	idem.
10	705 25	9 20	97	id.	idem	idem.

M. *Wartmann* communique la suite de ses recherches sur l'induction. Il examine dans ce nouveau travail deux circonstances dans lesquelles les courants électriques et les aimants ne produisent pas l'induction.

La première c'est *la position du fil induit* par rapport à la direction du courant dans le fil inducteur. Toutes les fois que leurs directions sont rectangulaires, aucun courant induit appréciable ne semble être développé.

La seconde c'est *le temps* pendant lequel le courant d'induction se développe. L'intensité de ce courant, toutes choses égales, varie dans un certain rapport inverse de ce temps. Ainsi, en mettant en relation avec un rhéomètre de 75 tours le fil de l'ancre d'une machine magnéto-électrique, dont l'aimant est formé de sept lames en fer à cheval et peut supporter 40 kilogrammes, on n'observe aucune déviation lorsqu'à l'aide d'une vis de rappel on amène au contact l'ancre et l'aimant, ou lorsqu'on les éloigne de plusieurs millimètres, le mouvement de l'ancre étant extrêmement lent. Au contraire, l'aiguille dévie de plusieurs tours dès qu'on fait varier, d'une manière subite, la position de l'ancre sur son axe.

La nomination du Bureau de la Société pour l'année 1843 est renvoyée à la séance générale de Février prochain, sur la demande unanime des membres présents.

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 1842.

Présidence de M. *Wartmann*.

M. *Wartmann* lit la note suivante sur la *non caloricité propre de l'électricité*.